

**E-BO du 28.04.2026**

## **PUBLICATION DU 28.04.2026**

### Mise en consultation publique des plans – Révision partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones - Secteur au lieu-dit "Rière Aron", Liddes

Titre de la mise à enquête des plans

Révision partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones - Secteur au lieu-dit "Rière Aron"

Description du projet

Conformément à l'article 34 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), l'administration communale de Liddes soumet à l'enquête publique durant 30 jours la révision partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones.

Moyen de droit / Consultation

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux :

- Lundi de 14h à 18h30 ;
- Mardi de 14h à 17h30 ;
- Jeudi de 08h30 à 11h30 ;
- Vendredi de 08h30 à 11h30.

Ont qualité pour former opposition, les personnes touchées par les mesures d'aménagement et les associations concernées qui possèdent un intérêt digne de protection à ce qu'elles soient annulées ou modifiées.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées par écrit au Conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication.

Celui qui n'a pas formé opposition dans les délais ne peut plus faire valoir ses droits, dans la procédure, sauf si des modifications éventuelles sont apportées ultérieurement aux plans d'affectation des zones et aux règlements.

Point de contact Commune de Liddes Rue du Fond de Ville 46 1945 Liddes

Délai

Expiration du délai: 27.05.2026